

PARTI WECAN – EN COURS DE CONSTITUTION

Guide de l'adhérent

Vous venez d'adhérer. Ce document dit qui dirige le parti, comment une région s'organise, où vous pouvez servir, et ce que les statuts vous donnent et vous demandent.



01

NI SLOGANS, NI SURENCHÈRE

Ce que nous défendons

WeCan se situe au centre de l'échiquier politique marocain, avec une orientation réformatrice assumée. Il défend la Monarchie constitutionnelle et les institutions nationales, et soutient sans réserve l'intégrité territoriale du Royaume.

01

Économie citoyenne

Soutien aux petites et moyennes entreprises, investissement dans les jeunes, économie verte — une économie qui profite à ceux qui la font.

02

État juste

Réforme de la justice, transparence de la décision, des institutions efficaces et loin du clientélisme.

03

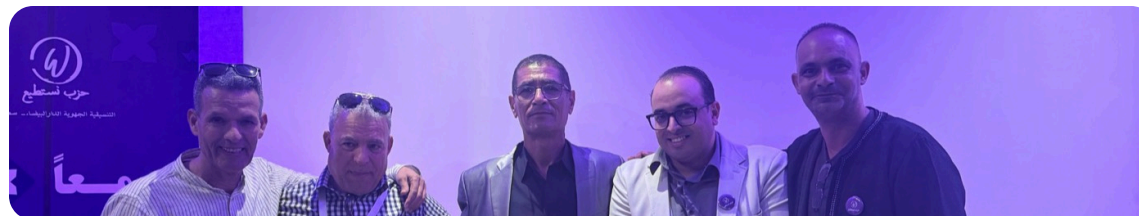
Société équilibrée

Éducation moderne, santé accessible à tous, autonomisation des femmes et des jeunes.

LE MOT D'ORDRE

معكم نستطيع التغيير

Avec vous, nous pouvons le changement.



02

CE QUE NOUS ACCEPTONS D'ÊTRE JUGÉS SUR

Sept principes

01

Dignité humaine

02

Liberté individuelle et collective

03

Citoyenneté active

04

Justice sociale et territoriale

05

Le mérite plutôt que l'allégeance

06

Neutralité du religieux face au politique

07

Intégrité et transparence de la décision

NOTRE VISION

Un Maroc plus performant grâce à une gouvernance moderne, des institutions efficaces et une implication active des citoyens – en particulier des jeunes et des compétences nationales, y compris celles installées à l'étranger.

Ces sept principes ne sont pas un préambule : ils sont la mesure. Un adhérent qui les voit démentis dans le parti a le droit – et le devoir, article 6 – de le dire dans les cadres organisationnels.

03

CE SUR QUOI NOUS TRAVAILLONS D'ABORD

Les priorités

Huit chantiers. Chacun trouve son instance, et chaque instance travaille dans les douze régions.

01

Modernisation de la
gouvernance

02

Jeunes dans la décision

03

Développement durable

04

Numérisation de
l'administration

05

Lutte contre la corruption

06

Collectivités territoriales

07

Services publics

08

Compétences marocaines

HICHAM BOUCHTI, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

« La politique est une responsabilité, non un métier ni un commerce. »

CE QUE CELA VOUS DEMANDE

Choisir un de ces chantiers et y mettre ce que vous savez faire. Le parti n'a pas besoin de huit avis sur tout ; il a besoin de gens qui connaissent un sujet et qui restent.

04

OÙ NOUS EN SOMMES

Le parti en bref

WeCan (حزب نستطيع) est un parti en cours de constitution. Sa structure est déjà écrite dans ses statuts ; ce sont les adhérents qui la remplissent, région après région.

12

régions, toutes ouvertes

17

instances sectorielles

4

comités de fonctionnement

22

sièges au bureau national

7

sièges par bureau régional

CE QUE « EN COURS DE CONSTITUTION » VEUT DIRE

Le dossier de constitution se dépose auprès du Ministère de l'Intérieur. Il doit porter les signatures d'adhérents fondateurs inscrits sur les listes électorales. Tant qu'il n'est pas déposé et accepté, le parti existe par ses membres et son travail, pas encore par la loi.



VOTRE PART

Déposer votre relevé d'inscription électorale si vous êtes inscrit. C'est la seule pièce qui transforme une adhésion en signature fondatrice – et c'est elle qui manque le plus aujourd'hui.

SMS 2727 · MonBV · listeselectorales.ma

05

CE QUI VIENT DE SE PASSER

Vous êtes adhérent

Votre dossier est complet et votre adhésion est approuvée. Le parti est en cours de constitution : ce que vous venez de signer vous compte parmi celles et ceux qui le fondent.

ADHÉRENT FONDATEUR

Inscrit sur les listes électorales, relevé déposé.

La loi réserve cette qualité aux inscrits : c'est elle qui compte pour le dossier de constitution déposé au Ministère de l'Intérieur.

MEMBRE MILITANT

Non inscrit, ou relevé non encore déposé.

La place dans le parti est exactement la même : mêmes droits, mêmes devoirs, mêmes responsabilités ouvertes.

OBTENIR SON RELEVÉ

- SMS gratuit au 2727 avec votre numéro de CIN.
- Ou l'application MonBV, ou listeselectorales.ma.
- Puis déposez-le sur votre page personnelle.

LA COTISATION

- Aucune cotisation n'est demandée à ce stade.
- Le régime sera fixé par les instances nationales, et publié.
- Personne ne réclame d'argent en notre nom.

06

CE QUE LE MINISTÈRE EXIGE, PIÈCE PAR PIÈCE

Votre dossier

Cinq pièces sont obligatoires, une sixième décide de votre qualité. Elles se déposent une par une, sur votre page personnelle, et le lien reste valable.

01

Copie de la CIN (recto-verso)

02

Formulaire d'adhésion et déclaration de fondateur, légalisé

03

Déclaration d'inscription sur les listes électorales, légalisée

04

Photo d'identité récente

05

Extrait de casier judiciaire

se commande en ligne sur casierjudiciaire.justice.gov.ma — avec une carte d'identité à puce, il...

LA SIXIÈME

Relevé d'inscription électorale (site du Ministère de l'Intérieur)

Elle n'est pas obligatoire, et c'est pourtant elle qui fait de vous un adhérent fondateur. SMS gratuit au 2727.

DEUX PIÈCES SE LÉGALISENT

Le formulaire et la déclaration se légalisent auprès des autorités ; les imprimés vierges sont sur le site. C'est le déplacement qui freine le plus de dossiers : faites-les d'un seul trajet.

LES ORIGINAUX

Le dépôt numérique nous permet de travailler tout de suite ; les originaux se remettent en main propre, ou s'envoient à l'adresse du parti.

357 bd Mohammed V, 1er étage, app. 1 – Espace A5, Casablanca

PREMIÈRE PARTIE

Qui décide, et où

Du Congrès national à la coordination de votre quartier, le parti se tient en quatre étages. Chacun a son pouvoir, et aucun ne prend celui de l'autre.

07

QUATRE ÉTAGES, UN SEUL SENS DE LECTURE

L'architecture du parti

ARTICLE 10**Le Congrès national**

La plus haute autorité de décision, et la source de la légitimité dirigeante. Il élit, il tranche, il mandate.

ARTICLES 16 À 19**Le Conseil national**

Entre deux congrès, il décide et il contrôle : exécution des décisions, rapport annuel, évaluation de la direction.

ARTICLE 23**Le Bureau politique**

Il trace les orientations de l'étape, approuve les propositions de la direction et surveille l'exécution.

ARTICLES 24 À 27**La direction nationale**

Organe exécutif. Elle applique les décisions sans les modifier, prépare les plans et représente le parti.

ET VOUS, DANS TOUT CELA

Vous votez et vous vous portez candidat dans les organes du parti (article 5). Les élections internes se font au scrutin direct (article 34). Un quart des membres d'un organe peut déposer une motion de retrait de confiance contre un élu qui manque à ses devoirs (article 35).

LA TRANSPARENCE

Le financement du parti suit la loi organique 54.21. La direction présente chaque année un rapport politique, organisationnel et financier au Conseil national, qui l'approuve (articles 31 et 32).

08

QUI PARLE AU NOM DU PARTI

La direction nationale

Le bureau national compte vingt-deux sièges répartis en cinq pôles. Trois fonctions engagent le parti.

Secrétaire général**HICHAM BOUCHTI**

Politicien

Coordinateur général**Yassine LAKHLIL**

Commerçant

Porte-parole**Ahmed LABZOUR TAZI**

Entrepreneur — médias, communication et industries culturelles

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Représentant légal et politique du parti. Élu pour quatre ans, renouvelable une fois. Il propose le coordinateur général et le directeur central.

DOUZE DE DROIT, HUIT NOMMÉS

Quatorze des vingt-deux sièges reviennent de droit : les douze coordinateurs régionaux et deux présidents d'organe. Le bureau national est d'abord la somme des régions.



09

LE MÊME DANS LES DOUZE RÉGIONS

Le bureau régional

Le statut fixe 7 sièges à chaque région. Ils se pourvoient à mesure qu'elle se constitue.

01

Coordinateur régional

01

1er vice-coordinateur régional

01

Rapporteur régional

01

Trésorier régional

× 3

Conseillers régionaux

L'AUTONOMIE DE LA RÉGION – ARTICLES 29 ET 30

Le statut donne aux structures régionales et provinciales une autonomie de gestion locale, exercée sous leur responsabilité devant le Bureau politique. Une coordination régionale organise, propose et rend compte ; elle ne se substitue pas aux instances nationales.

CE QUE CELA CHANGE POUR VOUS

- Votre coordination décide de son terrain, de son calendrier et de ses rencontres sans attendre le national.
- Elle ne parle pas au nom du parti : c'est le porte-parole.
- Elle n'arrête pas une position nationale.

10

TOUTES OUVERTES, AUCUNE FERMÉE

Les douze régions

Chacune a son espace sur le site, son bureau à pourvoir et ses coordinations de province. Une région sans bureau n'est pas une région fermée : sa coordination peut y entrer et commencer.

01

Casablanca-Settat

02

Rabat-Salé-Kénitra

03

Fès-Meknès

04

Marrakech-Safi

05

Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

06

Oriental

07

Souss-Massa

08

Béni Mellal-Khénifra

09

Drâa-Tafilalet

10

Guelmim-Oued Noun

11

Laâyoune-Sakia El Hamra

12

Dakhla-Oued Eddahab

Au-dessous de la région viennent les coordinations de province et de préfecture — Casablanca en compte huit, par arrondissement. C'est l'échelon le plus proche de chez vous, et celui où l'on manque le plus de bras.

DEUXIÈME PARTIE

Où vous pouvez servir

Une instance pour le fond, un comité pour la marche de la maison. On en choisit une, on la sert, et l'on peut en changer.



11

DIX-SEPT INSTANCES, ON EN CHOISIT UNE

Les instances sectorielles

Chacune travaille un domaine, prépare les propositions du parti et se décline dans chaque région.

01

Jeunesse

Premier emploi, initiative, participation

Premier emploi Initiative Entrepreneuriat
Participation

02

Famille et solidarité

Protection sociale, enfance, âge

Protection sociale Enfance Retraités
Personnes en situation de handicap

03

Inclusion et autonomisation

Accessibilité, autonomie, droits

Accessibilité Scolarisation Emploi accompagné
Autonomie

04

Sport et vie associative

Équipements, associations, pratique

Équipements Monde rural Associations
Inclusion

05

Éducation, formation et recherche

École, formation professionnelle, université

École publique Décrochage Formation pro.
Recherche

06

Santé

Accès aux soins, urgences, prévention

Accès aux soins Urgences Santé rurale
Prévention

11

DIX-SEPT INSTANCES, ON EN CHOISIT UNE

Les instances sectorielles – suite

07

Culture et industries créatives

Lieux, artistes, artisanat, économie créative

Lieux de proximité Statut de l'artiste Artisanat

Économie créative

08

Histoire, mémoire et identité

Archives, mémoire orale, transmission

Archives Mémoire orale Patrimoine

Transmission

09

Économie, industrie et finances

TPE-PME, financement, emploi

TPE-PME Délais de paiement Emploi

Commande publique

10

Numérique et technologie

Services en ligne, données, IA, compétences

Services publics Données personnelles

Intelligence artificielle Compétences

11

Tourisme et attractivité

Destinations, accueil, patrimoine

Destinations Accueil Tourisme rural Patrimoine

12

Agriculture, forêts et ressources

Filières, eau, forêt, sécurité alimentaire

Filières Eau Forêts Sécurité alimentaire

11

DIX-SEPT INSTANCES, ON EN CHOISIT UNE

Les instances sectorielles – suite

13

Justice et droits de l'homme

Accès au droit, délais, libertés

Accès au droit

Délais de jugement

Libertés

Aide juridictionnelle

14

Gouvernance et affaires publiques

Administration, transparence, évaluation

Réforme de l'administration

Transparence

Marchés publics

Évaluation

15

Environnement et développement durable

Eau, déchets, littoral, climat

Eau

Déchets

Littoral

Climat

16

Territoires, urbanisme et mobilité

Mobilité, urbanisme, désenclavement

Mobilité quotidienne

Urbanisme

Désenclavement

Équilibre territorial

17

Marocains du monde et rayonnement

Procédures, investissement, transmission

Procédures

Investissement

Langue et culture

Compétences

12

ILS NE TRAITENT PAS UN SUJET, ILS FONT TRAVAILLER LES AUTRES

Les comités

Quatre comités font tourner la machine, au national comme dans chaque région.

01

Communication & Médias

Récit régional, réseaux, relations presse

02

Lois & Règlements

Veille juridique et qualité des propositions

03

Encadrement & Formation

Monter en compétence, prendre des responsabilités

04

Organisation & Manifestations

Logistique des rencontres et de la mobilisation

TROIS COMITÉS STATUTAIRES S'Y AJOUTENT

Candidatures, éthique, finances. Élus par le Congrès national, ils disposent d'un pouvoir propre : valider les candidatures, trancher les litiges éthiques, contrôler les finances du parti.

COMMENT ON Y ENTRE

Vous avez indiqué votre choix en déposant votre dossier. Votre coordination régionale revient vers vous pour la première réunion du comité ou de l'instance retenue.

13

ILS NE RENDENT PAS COMPTE AU BUREAU POLITIQUE — ILS LE CONTRÔLENT

Les trois comités statutaires

Élus par le Congrès national conformément aux articles 49 à 63 du règlement intérieur, ils disposent d'un pouvoir propre.

05 • ARTICLES 49 À 53**Candidatures & équilibres électoraux**

Valide les candidatures du parti à toutes les élections et veille à l'équilibre territorial, générationnel et de genre des listes.

Sept membres — composition à venir

06 • ARTICLES 54 À 58**Éthique & arbitrage**

Tranche les différends internes et veille au respect de la charte éthique du parti.

Cinq membres — composition à venir

07 • ARTICLES 59 À 63**Transparence & contrôle financier**

Composé de spécialistes des finances, audite les comptes du parti et garantit la transparence de son financement devant le Conseil national.

Cinq membres — composition à venir

CE QUE « COMPOSITION À VENIR » VEUT DIRE

Ces trois comités s'élisent au Congrès national. Tant qu'il ne s'est pas tenu, leurs sièges attendent — et ils attendent des adhérents, pas des nominations.

LA DIFFÉRENCE AVEC LES QUATRE AUTRES

Les comités fonctionnels servent le parti et travaillent pour les dix-sept instances et les douze coordinations. Les comités statutaires, eux, contrôlent — et l'on n'y entre pas en levant la main.

14

IL MANQUE QUELQUE CHOSE ? PROPOSEZ-LE

Ce qui n'existe pas encore

Le dispositif n'est pas clos. Deux portes restent ouvertes, et elles ne mènent pas au même endroit.

UNE FONCTION QUI MANQUE → LE CINQUIÈME COMITÉ

Système d'information des adhérents, contrôle interne, relations avec les élus, mémoire et archives du parti : si une fonction manque au dispositif et qu'aucun des quatre comités ne la couvre, elle peut donner naissance au cinquième.

UN SUJET QUI MANQUE → UNE NOUVELLE INSTANCE

Une idée qui relève d'un secteur ne fait pas un comité : elle va vers une instance. Dix-sept existent ; la dix-huitième viendra d'un adhérent qui aura montré que son domaine n'entre dans aucune.

PAR OÙ PASSER

Par votre coordination régionale. Elle porte la proposition au national, et c'est elle qui vous dira ce qu'elle est devenue.



CE QUI COMPTE

Une proposition se juge sur ce qu'elle fait faire, pas sur ce qu'elle annonce. Dites ce qui manque, à qui, et ce que le parti ferait de différent s'il s'en saisisait.



TROISIÈME PARTIE

Ce qui vous est dû, ce qui vous est demandé

Le statut est court. Six articles vous concernent directement, et ils tiennent sur une page.

15

CE QUI VOUS CONCERNE DIRECTEMENT

Ce que disent les statuts

ARTICLE 4 – QUI PEUT ADHÉRER

- Être marocain et jouir de ses droits civils et politiques.
- N'appartenir à aucun autre parti.
- S'engager à respecter les statuts et le règlement intérieur.

ARTICLE 5 – VOS DROITS

- Participer aux activités du parti.
- Voter et vous porter candidat dans ses organes.
- Prendre connaissance des rapports adoptés.
- Donner votre avis dans les cadres organisationnels.

ARTICLE 6 – VOS DEVOIRS

- Respecter les décisions des organes.
- Respecter l'éthique de l'action politique.
- Préserver l'unité et la crédibilité du parti.

ARTICLE 36 – PARTIR, OU PERDRE SA QUALITÉ

La démission est libre : un écrit à son organe, effectif dès son enregistrement. On perd la qualité de membre en adhérant à un autre parti, ou par manquement grave aux statuts.

ARTICLES 3, 8 ET 9 – LA RÈGLE DU JEU

Démocratie interne, alternance aux responsabilités, transparence et reddition des comptes, respect de l'opinion divergente ; et un travail suivi sur la place des femmes et des jeunes dans tous les organes.

ARTICLE 34 – ON VOTE DIRECTEMENT

Toutes les élections internes se font au scrutin direct, sauf procédure particulière prévue par le règlement intérieur.

POUR FINIR

Votre place est déjà là

Un parti en cours de constitution n'a pas de places prises. Tout ce que ce document décrit attend quelqu'un.



16

CE QUI SE PASSE MAINTENANT

Et ensuite ?

01

Votre coordination vous écrit

Elle vous convie à la première réunion de votre territoire, et vous dit quelles instances et quels comités sont ouverts chez vous.

02

Vous déposez votre relevé

Si vous êtes inscrit sur les listes électorales. C'est la seule pièce qui vous enregistre comme adhérent fondateur.

03

Vous prenez votre place

Une instance, un comité, un siège au bureau de votre région : tout cela est ouvert, et rien ne se prend sans le dire.



Une rencontre de coordination régionale.

we-can.ma

contact@we-can.ma